

Sécheresse ... des pistes pour agir en fonction de sa situation

SOMMAIRE

- Bovins viande p 2
- Bovins lait p 4
- Caprins p 5
- Ovins p 5
- Tous les élevages p 6
- Informations réglementaires p 8

Chambre d'Agriculture
Service Elevage
Tél 02.54.61.61.54
www.indre.chambagri.fr

EDITORIAL

La sécheresse exceptionnelle que nous subissons a des conséquences extrêmement graves, tout d'abord en grandes cultures où la récolte très prometteuse que nous espérions s'avèrera en fait très décevante.

En production fourragère, l'analyse des premiers rendements ainsi que le déficit en herbe à pâturer constituent des éléments particulièrement alarmants pour la pérennité de nos élevages. Cette situation nous a conduit à intervenir rapidement auprès des pouvoirs publics.

Si la situation de 1976 est bien présente dans tous les esprits, il s'agit pour nous d'en retirer les enseignements.

- Le premier part du constat que c'est l'élan de solidarité qui a sauvé notre agriculture. C'est la raison pour laquelle je suis amené à demander aux producteurs de céréales de ne pas brûler, ni broyer leur paille. Une transaction devra s'effectuer dans le respect des contraintes des uns et des autres.

- Deuxième enseignement, depuis 1976 des techniques nouvelles sont apparues, c'est pourquoi les services de la chambre d'agriculture ont étudié un certain nombre de possibilités techniques qui vous aideront à passer "le cap". Celles-ci vous sont présentées au long de ces pages. Soyez assurés de la mobilisation de la chambre d'agriculture et du soutien de ses services, ceux-ci plus que jamais sont "au service" de notre agriculture.

Robert CHAZE, Président de la Chambre d'Agriculture

Les premières récoltes de fourrage affichent des chutes de rendements importantes de l'ordre de moins 30 à moins 50% en moyenne avec des pointes à moins 65% pour les secteurs les plus touchés. Dans tous les cas les deuxièmes coupes ne parviendront pas à combler ce manque. Les éleveurs devront faire face à une pénurie de fourrages, espérons que l'ensemble des récoltes automnales sera plus généreux. Pour les grandes cultures, les rendements en grains et en paille seront fortement affectés.

Face à cette situation la Chambre d'Agriculture vous propose des éléments de réflexion en vue de vous aider à passer ce cap.

Ce document comporte pour chaque espèce (bovin viande, bovin lait, caprins et ovins) des pistes d'adaptation à mettre en place sur vos exploitations. Une partie commune constituée par la culture des dérobés, le calcul d'un bilan fourrager et la réglementation.

EN BOVINS VIANDE

1/ Des actions possibles à mettre en place à court terme

1.1 Sur les surfaces fourragères

• Faucher c'est la priorité

Les systèmes avec fauche précoce (ensilage et enrubannage) ont déjà récoltés une partie de leur surface. En revanche pour les systèmes foin, très peu de parcelles sont ramassées car il est difficile d'effectuer des foins début mai. Exceptionnellement le recours à l'enrubannage permettrait de libérer des surfaces afin de réaliser des deuxièmes coupes ou de se créer un stock d'herbe sur

ped qui sera pâturé en début d'été.

• Organiser le pâturage

Les systèmes les plus intensifs ont terminé le premier passage et les premières parcelles pâturées ne sont pas suffisamment repoussées et les parcelles fauchées pas encore repoussées, une question se pose: où mettre les animaux ?

- soit les bloquer sur une parcelle et redistribuer du fourrage,
- soit les faire pâturer sur des parcelles destinées à être fauchées en foin tout en hypothéquant les stocks.

Conseils pratiques:

Dans toutes les situations, dès l'arrivée des premières pluies, nous vous conseillons d'épandre de l'azote : de 35 à 45 unités sur les parcelles à pâturer, de 50 à 60 unités sur les parcelles à faucher.

1.2 Sur le troupeau

• Pour les vêlages de printemps

La période de reproduction ayant lieu actuellement, il est important de préserver au mieux l'état des vaches suitées et des génisses au premier veau et de ne pas laisser « filer » la croissance des veaux.

Conseils pratiques :

Si ce n'est déjà fait, généraliser la complémentation à l'ensemble des veaux mâles et femelles :

- ce sera une dépense efficace qui sera valorisée au moment de la vente,
- c'est un engagement technique qui aura le mérite de maintenir un niveau de croissance convenable.

• Pour les vêlages d'automne et de début d'hiver, se préparer à organiser des sevrages plus précoces

Cette proposition répond au souci de préserver au mieux l'état des vaches. Ainsi taries leurs besoins quotidiens diminuent de 20 à 30% selon l'état d'avancement de la lactation. La distribution de paille permettra de prolonger le pâturage.

Sans aller dans l'exagération, un veau peut raisonnablement être sevré à partir de 5 mois, dès lors qu'il consomme quotidiennement 1,5 à 2 kg de concentrés. C'est bien là le second intérêt de la complémentation du veau.

• Anticiper les ventes

L'anticipation des ventes d'animaux permettra de diminuer le chargement et d'offrir davantage de surface aux animaux et de moins entamer les stocks.

Selon la demande du marché et selon les

systèmes mis en place, il est possible de rajeunir l'âge à la vente des broutards.

Détecter rapidement les vaches vides en vue de les réformer précocement, et si possible mettre en vente les animaux maigres (génisses de 18 et 30 mois) en espérant qu'ils puissent partir avant la période estivale.

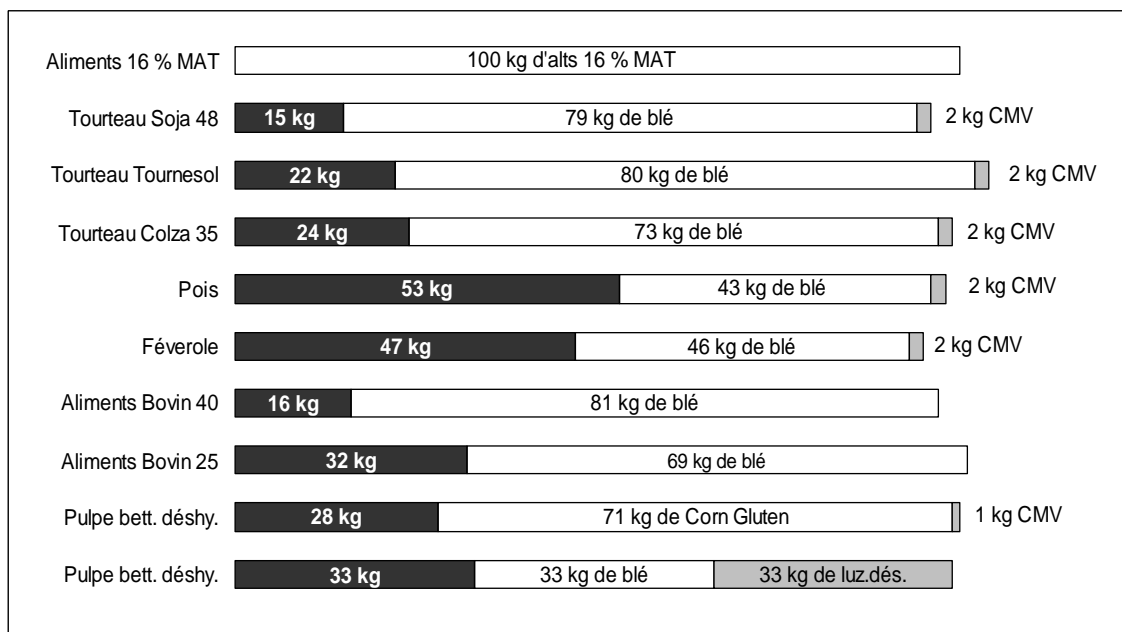
• La complémentation des veaux

Compte tenu des difficultés de trésorerie il est possible pour une partie des éleveurs d'utiliser des matières premières disponibles sur l'exploitation.

Selon vos disponibilités en céréales et vos possibilités d'approvisionnement, il est possible de reconstituer l'équivalent de 100 kg d'aliment type 16% MAT riche en énergie (0.95 UFL, 105 g PDIN, 90 PDIE).

Voici plusieurs mélanges de matières premières dont les proportions sont indiquées dans le schéma ci-dessous.

• Complémentation des veaux : des mélanges possibles



Par exemple, 96 kg d'un mélange constitué de 15 kg de tourteau de soja, 79 kg de blé et 2 kg de CMV 5-25 sont équivalents à 100 kg d'un aliment type 16% MAT riche en énergie.

Néanmoins pour sécuriser certaines formules (celles avec du tourteau de soja, pois, féverole) il est possible d'incorporer de la pulpe de betterave dans le mélange.

Bien évidemment la mise en place de la complémentation s'accompagne des recommandations habituelles : distribution progressive, avant de passer à une distribution à volonté...

Seul les mâles commercialisés en broutards sont capables de valoriser une distribution à volonté. Pour les femelles une distribution rationnée à hauteur de 2 kg par jour est suffisante en revanche sa mise en place est plus compliquée (longueur d'auge, fil électrique...)

Si par la consommation d'herbe, et le lait de la mère, les jeunes femelles sont capables de réaliser entre 900 et 1000 grammes de croissance par jour, la complémentation ne présente plus d'intérêt.

A cette saison, pour les veaux sevrés, il n'est pas nécessaire de les rentrer en bâtiment (économie de paille de litière, chaleur dans les bâtiments...). Les rapprocher sur des parcelles donnant accès au bâtiment, qui servira de point d'eau où vous distribuerez le concentré.

2/ La recherche d'aliments

L'aliment qui offre le plus de possibilités et qui est le plus simple à utiliser pour les éleveurs et qui convient pour des animaux à faibles besoins est la paille.

Cette année, les rendements en paille seront mauvais compte tenu de la faible hauteur des céréales, et des conditions de récolte (forte chaleur) qui peuvent encore réduire ce potentiel. Néanmoins même si les disponibilités ne sont pas évidentes à détecter il est important d'engager des démarches, à ce titre vous pouvez vous faire connaître auprès de la FDSEA au 02.54.61.62.10.

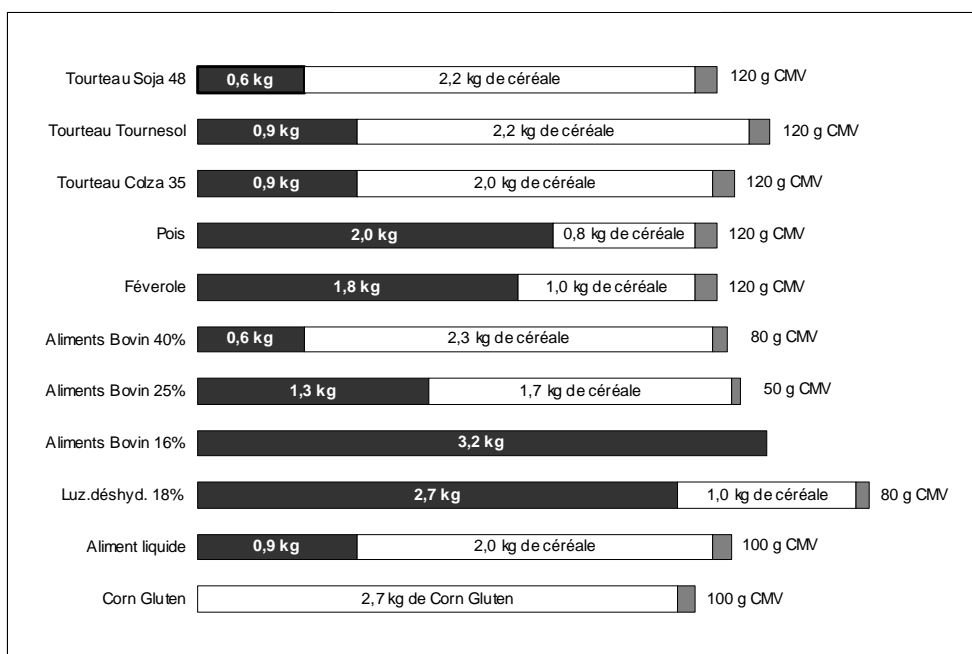
Pour épargner de la paille litière, il est possible de ramasser et d'utiliser pour le paillage **la paille de colza**.

Le tableau ci-dessous vous indique des niveaux d'équivalence qui permettent de remplacer du foin par de la paille.

• Foin : des exemples d'équivalences à base de paille et concentrés

Après avoir estimé le déficit fourrager, il est possible de reconstituer l'équivalent de 10 kg de foin en complétant 7 kg de paille de bonne qualité par différents aliments, cf schéma ci-contre. C'est un moyen d'approcher les quantités de paille et de complémentaires qu'il sera nécessaire d'acheter.

Pour remplacer 10 kg de foin consommés
=
7 kg de paille consommés
+
un des mélanges suivants



Par exemple, un déficit fourrager constaté de **50 tonnes de foin** peut être comblé avec :

- **35 tonnes de paille; 110 quintaux de céréales et 3 tonnes de tourteau de soja 48, ou bien :**
- **35 tonnes de paille ; 100 quintaux de céréales et 4,5 tonnes de tourteau de colza 35.**

- **L'aliment liquide, un complémentaire azoté pour la paille**

Faibles en énergie (environ 0.60 UFL) et riches en azote (140 à 220 g de PDIN), les aliments liquides sont destinés à équilibrer des rations à

base de fourrages pauvres tels que la paille : prévoir une transition lente (15 jours). Ce type d'aliment est à réserver aux animaux de plus de 12 mois. Au point de vue pratique, la distribution est à faire préférentiellement par arrosage des fourrages utilisés. Ne pas dépasser la quantité de 30 g d'urée/100 kg de poids vif.

Contrairement à d'autres départements, l'Indre est mal positionné pour accéder à des sous produits. Néanmoins leurs accès est tout de même possible pour certains d'entre eux (la luzerne déshydratée, la pulpe de betterave, le corn gluten feed, maïs doux, drèches,)

EN BOVINS LAIT

- **Mesures spécifiques lait**

Les systèmes herbagers sont les plus exposés. Les préconisations seront les mêmes que pour les bovins allaitants.

Si les conditions climatiques changent (pluviométrie significative), il faut penser à valoriser au mieux les surfaces en herbe. L'apport de 40 U d'azote pour les parcelles à

pâture et de 55 U pour les parcelles destinées à la fauche permettra de limiter le déficit fourrager.

L'objectif est d'arriver à l'entrée de l'hiver avec des stocks d'herbe normaux. Après la récolte d'herbe du printemps 2011, si on constate un déficit par rapport aux besoins normaux, il faut prévoir la production ou l'achat de fourrages complémentaires. C'est possible, soit par

semis de dérobés, soit par achat de fourrages (paille ou foin) ou par l'achat de coproduits. Dans ces deux derniers cas, il est important d'étudier les prix d'équivalence avec votre Conseiller Lait afin d'opter pour les meilleures solutions. En cas d'achat, il faudra se positionner rapidement chez les fournisseurs.

En stabulation sur aire paillée, la quantité de paille nécessaire doit absolument être prévue (risque de pénalités dues à la qualité du lait). Si les disponibilités en paille sont suffisantes, il

peut être économiquement intéressant de l'utiliser pour l'alimentation des génisses. Une deuxième étape consistera à l'automne à refaire un bilan fourrager et à prévoir un assolement permettant de reconstituer des stocks pour 2012.

Il est important de réserver les fourrages les plus riches aux animaux ayant le plus de besoins (animaux en production). Les autres fourrages ou la paille seront utilisés pour les animaux à l'entretien et à faibles besoins de croissance.

CAPRINS

• Optimiser l'utilisation des stocks fourragers en affinant la gestion du troupeau caprin

L'année 2011 s'annonce difficile pour les éleveurs caprins : manque de fourrage, maîtrise des volumes, coût des matières premières etc. Dans ce contexte, il convient d'être d'autant plus vigilant sur la conduite du troupeau afin d'optimiser les résultats technico-économiques et la gestion des stocks fourragers.

Gérer son stock fourrager, c'est avant tout gérer son effectif d'animaux. Pour ce faire, il est indispensable :

- de faire une prévision laitière sur l'ensemble de la campagne pour adapter au mieux l'effectif des animaux laitiers aux besoins de production en particulier pour les élevages laitiers incités à la maîtrise des volumes de lait.
- de faire un bilan fourrager pour adapter l'effectif d'animaux au stock disponible. Selon les élevages, les besoins en fourrages sont variables, il est donc nécessaire de connaître précisément son système alimentaire. En système foin, on peut compter 80 T de MS de fourrage pour un troupeau de 100 chèvres avec 25 chevrettes et 4 boucs.

Gérer son effectif, c'est aussi limiter au maximum les animaux improductifs. Cela passe par :

- limiter le nombre de chevrettes au strict besoin de renouvellement. Dans certains systèmes d'élevage, les 30% de

renouvellement couramment pratiqués ne sont pas toujours nécessaires. Pour un élevage à 850 L de lait par chèvre en moyenne, il est souvent économiquement préférable de garder un animal à 680L plutôt que de le remplacer par une chevrette au potentiel de 850 L. Par exemple 10 chevrettes surnuméraires peuvent consommer 4 T de MS de fourrages

- optimiser l'élevage des chevrettes pour des mises bas à 12 mois. Les mises bas tardives de chevrettes gonflent les effectifs des troupeaux. Par exemple, 25 chevrettes qui mettent bas à 18 mois ne remplacent pas 25 chèvres laitières pendant 6 mois ce qui peut entraîner une surconsommation de fourrage de près de 9 T de MS.

- réformer au plus tôt les animaux improductifs ou faibles producteurs. Les charges opérationnelles par chèvre sont très variables selon les systèmes d'élevages. Il est indispensable de connaître le niveau de production en deçà duquel un animal n'est pas rentable. 20 animaux dont la réforme est retardée peuvent consommer 1,5T de MS de fourrage par mois.

Enfin, il faut comme à l'accoutumée dès la récolte organiser son stockage et évaluer ses stocks quantitativement et qualitativement. Les fourrages les plus riches doivent par exemple être disponibles et accessibles pour la préparation à la mise bas et le début de lactation.

Pour en savoir plus :

« Optimiser la gestion du renouvellement et des réformes », Fiche réseau ROSACE disponible sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture de l'Indre

EN OVINS

• Gestion des surfaces fourragères

Avec le retrait des parcelles de fauches précoces ou destinées aux foins, les hauteurs d'herbe restent globalement suffisantes pour assurer la couverture des besoins des animaux. L'heure est plus que jamais aux économies et le mot d'ordre est : pas de fuite en avant (garder les surfaces de fauche). Le pâturage est avant tout guidé par la hauteur

d'herbe, considérant que des hauteurs de 3 à 5 cm suffisent.

• Sur le troupeau

Faites le tri des animaux improductifs. Pour les agneaux en âge d'être sevrés, préférez autant que possible une finition en bergerie avec une alimentation à base de paille et concentrés pour assurer la continuité de leur croissance.

POUR TOUS LES ELEVAGES

• L'implantation de dérobés

A l'heure actuelle, certains agriculteurs n'ont pas encore semé leurs maïs. Raisonnablement, on peut encore espérer semer des maïs jusqu'à fin mai voire tout début juin et espérer des rendements satisfaisants, à condition d'opter pour des variétés très précoces. Il est également possible de semer des sorghos fourragers ou sucriers moins exigeant en eau que du maïs. Le sorgho sucrier a des valeurs alimentaires proches de celles du maïs.

• L'implantation de dérobés après une céréale : une piste à privilégier

La mise en place de cultures dérobées est une des solutions pour prolonger le pâturage d'automne ou constituer des stocks de fourrages. Cette stratégie, très dépendante des conditions climatiques est d'autant plus facilement réalisable que la part de cultures dans l'exploitation est importante. Elle n'offre que peu de possibilités dans les exploitations herbagères et ne peut, de toute manière, constituer la seule option, lorsque le déficit fourrager est important. La réussite de ces cultures dépendra très fortement de l'importance de la pluviométrie au moment de leur implantation et en début de végétation : environ 20 mm d'eau sont nécessaires pour assurer une bonne levée. Très liée aux conditions climatiques (pluies régulières, températures ...), la réussite de ces cultures reste donc parfois aléatoire. On peut espérer 2 à 7 tonnes de matière sèche par hectare.

Pour préserver le peu d'humidité du sol, il faut donc semer le plus tôt possible après la récolte de céréales avant que le sol ne se dessèche et

ne durcisse. La mise en place d'un dérobé se fera par travail superficiel du sol.

En semant juste après la moisson, les repousses de céréales peuvent par endroit venir concurrencer la culture.

Compte tenu des conditions aléatoires de levée, l'objectif est également de **minimiser le montant des charges**. Le choix des parcelles pour implanter une culture dérobée est important. Les parcelles retenues devront être des parcelles saines, car les récoltes d'automne peuvent être délicates en cas d'excès d'eau. Le choix de l'espèce dépendra de la destination de la culture (pâturage ou constitution de stocks). Placée entre deux cultures principales, la mise en place de dérobées risque de remettre en cause l'assolement habituel. A l'automne, il faudra refaire le point sur les réserves et prévoir un assolement permettant de constituer des stocks pour 2012.

• L'implantation après une prairie possible

Pour les systèmes herbagers n'ayant pas ou peu de cultures, l'implantation de dérobés ne peut se réaliser qu'après une prairie. Bien évidemment il faudra choisir des prairies fortement dégradées qui avaient besoin d'être renouvelées.

Dans la plupart des cas, le labour sera difficile à effectuer. Il faudra faire « râper » la parcelle par les animaux ou la faucher, la détruire à l'aide d'un désherbant total et la travailler superficiellement. Le semis direct peut être envisagé s'il reste suffisamment de fraîcheur. La présence de taupins peut constituer un risque, il est donc recommandé d'utiliser des semences enrobées.

• Les dérobés fourragers

	Date de semis	Dose de semis (kg/ha)	Type d'exploitation	Rendements (tMS / ha)	Points forts	Points faibles
Sorgho Fourrager	Mai – mi-Juillet	25 à 30	Pâture Affouragement	4 – 6	Rendement important Faible besoin en eau	Toxique si hauteur d'entrée au pâturage inférieur à 60 cm selon variétés Besoin d'un fil avant et d'un fil arrière au pâturage
Millet perlé fourrager	Mai – mi-Juillet	15	Pâture Affouragement	5 – 8	Exploitation plus souple que le sorgho au pâturage Faible besoin en eau Peu de refus	Rendement légèrement plus faible que le sorgho Besoin d'un fil avant et d'un fil arrière au pâturage
Moha		25		3 – 5	Appétence Rapidité d'implantation Faible besoin en eau	
Moha + trèfle d'Alexandrie	Juin - Juillet	13 + 12	Fauche Pâture	4 – 6	Rendements supérieurs par rapport au moha seul Trèfle non météorisant Valeur alimentaire (trèfle) Faible besoin en eau	Croissance très rapide : risque de se faire « dépasser »
Avoine « brésilienne » + Vesce	Juin - Juillet	25 + 5	Fauche (++) Pâture (+)	4 – 6	Appétence Bonnes valeurs alimentaires Rapidité d'implantation Faible besoin en eau	Mélange plutôt destiné à la fauche
Colza fourrager		15		3 – 5	Fourrage vert disponible en automne et hiver Très bonnes valeurs alimentaires Semis plus tardif possible	Pas plus de 40% de la ration si colza seul Déconseillé en fourrage conservé
Colza fourrager + RGI	juin - septembre	10 + 5	Pâture Affouragement	3 – 5		
RGI		25		1 – 3	Production au printemps suivant Bonnes valeurs alimentaires Se gère comme une prairie	Rendement plus faible l'année de l'implantation Pas de production durant les périodes sèches
RGI + Trèfle incarnat + vesce commune	Août - septembre	20 + 5 + 5	Fauche Pâture	1 – 3		
RGI type alternatif « 90 jours »	Août	25	Fauche	01/05/11	Une récolte à l'automne plus possibilité de laisser en place pour une récolte au printemps	Récolte délicate à l'automne suivant la météo

- **Faites une première estimation de la situation dans votre élevage**

BILAN FOURRAGER	En tonnes de matière sèche
Stocks actuels	A
Récolte printemps	B
Besoins des animaux	C
Bilan	A+B-C

Compte tenu de la demande en semences qui risque d'être soutenue, il est important d'ores et déjà de contacter vos fournisseurs.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Par rapport à votre déclaration PAC, vous devez signaler avant le 31 mai, vos modifications d'assolement à la DDT.

Les semis de dérobés après la récolte d'une céréale n'ont pas besoin d'être signalés à la DDT.

Les surfaces déclarées à la PAC en gel fixe, annuel ou spécifique peuvent être exploitées dès maintenant en fauche ou en pâture.

Pour la gestion des prairies, vérifiez le respect des clauses des contrats environnementaux éventuellement signés.

La DDT communiquera les informations réglementaires complémentaires.

Contact pour plus de renseignements :

**L'ensemble des techniciens de la chambre d'agriculture
reste à votre disposition.**

Tél 02.54.61.61.54.

www.indre.chambagri.fr